

Note Méthodologique : Processus gestion des situations d'urgence

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le processus vise une préparation et une gestion efficaces des incidents majeurs affectant l'organisation.

- Approche structurée couvrant prévention, réponse immédiate et reprise des activités.
- Assurer la sécurité des employés, la protection des biens et la continuité des opérations.
- Mobiliser ressources humaines, techniques et organisationnelles.
- Réduire les impacts et garantir une gestion rapide et coordonnée des crises.

Point clé : Le dispositif intègre l'anticipation des risques, l'alerte/coordination et la reprise pour renforcer la résilience.

Objectifs de la mission

- Cartographier précisément les risques et scénarios d'urgence.
- Définir des procédures claires d'intervention et de communication.
- Former les équipes aux gestes, consignes et responsabilités.
- Assurer la coordination des moyens d'intervention et de secours.
- Préparer les plans de continuité et de reprise post-incident.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial et cartographie des risques avec scénarios priorisés.
 - Procédures d'urgence (alerte, évacuation, secours, communication interne/externe).
 - Mise en place des moyens opérationnels (ressources humaines, matériels et techniques).
 - Programme de formation et exercices simulés avec retours d'expérience.
 - Dispositif de suivi, mises à jour et conformité réglementaire.
 - Plans de continuité et de reprise des activités.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial et identification des risques

- Analyse des risques existants et des expositions.
- Identification des scénarios plausibles, probabilités et impacts.

- Livrable : cartographie des risques et scénarios d'urgence.

Étape 2 : Élaboration des procédures d'urgence

- Conception des procédures d'intervention adaptées aux scénarios.
- Précision des rôles, responsabilités, circuits d'alerte et communication.
- Livrable : procédures validées et diffusées.

Étape 3 : Mise en place des moyens opérationnels

- Mobilisation des ressources humaines, matérielles et techniques.
- Sélection et formation des intervenants spécialisés; acquisition des équipements.
- Livrable : moyens opérationnels disponibles et opérationnels.

Étape 4 : Formation et exercices pratiques

- Formations régulières des équipes; exercices simulés.
- Vérification des procédures, évaluation des performances.
- Livrable : rapports d'exercices et actions correctives.

Étape 5 : Suivi, mise à jour et amélioration continue

- Contrôles périodiques et revue de conformité réglementaire.
- Retours d'expérience et audits pour renforcer la résilience.
- Livrable : plans et procédures mis à jour.

Planning / durée / jalons

La durée totale s'étend sur plusieurs semaines (variable selon taille, complexité et étendue des risques).
Les phases suivantes structurent l'intervention :

Phase	Activités clés	Jalons / Sorties	Durée
Diagnostic terrain	Analyse des risques, scénarios, impacts	Cartographie et priorisation	Variable
Développement des procédures	Alerte, évacuation, secours, communication	Procédures formalisées	Variable
Mise en place des moyens	Mobilisation RH/matériels/techniques	Ressources opérationnelles	Variable
Formations & exercices	Sessions, simulations, évaluations	Rapports et actions correctives	Variable
Suivi & amélioration	Contrôles, audits, mises à jour	Conformité et plans révisés	Continu

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Implication des responsables sécurité, équipes risques, opérateurs et services supports.
- Données issues de l'analyse des risques existants et scénarios plausibles.
- Inventaire des ressources humaines, matérielles et techniques disponibles.
- Dispositifs et canaux de communication interne/externe pour l'alerte.

- Références réglementaires et exigences normatives (incluant ISO 45001).
- Retours d'expérience, rapports d'exercices et d'interventions pour les mises à jour.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi périodique et mises à jour pour garantir la pertinence et la conformité.
- Retours d'expérience et audits contribuant à l'amélioration continue.
- Évaluations via QCM et mises en situation pratiques.
- Attestation des compétences et habilitation interne délivrée par l'employeur.
- Traçabilité des enregistrements (rapports, comptes rendus) pour le suivi et les audits.
- Coordination des moyens d'intervention et de secours pour renforcer l'efficacité opérationnelle.
- Vérification continue de la conformité réglementaire.